

Le mois

Symboles coloniaux dans l'espace public : la statue qui cache la forêt ?

Azzedine Hajji et Renaud Maes

Les dégradations ont émaillé l'actualité ces dernières semaines¹ : à Bruxelles, le buste de Léopold II, situé au square du Souverain, a été renversé et maculé de peinture rouge ; des plaques de rue signalant l'avenue Léopold II ont été dégradées aussi à la peinture rouge ; un buste du roi Baudouin a également subi le même sort, sans parler de la statue équestre de Léopold II sur la place du Trône qui essuie de manière régulière la colère de militants fustigeant la colonisation. En dehors de Bruxelles, des faits similaires se sont également produits à Hal, Ostende, Anvers ou Ekeren².

Début juin, une pétition a été lancée pour réclamer l'enlèvement de toutes les statues de Léopold II sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Au 7 juillet 2020, elle a récolté plus de 80 000 signatures. Celle-ci invoque, entre autres, « tout le mépris qu'il a eu pour la vie et le peuple congolais », indiquant qu'« en l'espace de vingt-trois ans cet homme a tué plus de 10 millions de Congolais, sans jamais avoir mis un pied au Congo³ ». En réaction, une contrepétition ayant obtenu plus de 20 000 signatures a été lancée pour défendre le maintien des statues. Parmi les justifications données par son auteur, on peut y lire : « Parce que je ne renie pas mon His-

toire. Un pays qui ne peut assumer son Histoire ne peut exister », ou encore « il n'est pas un roi esclavagiste, il a seulement délégué des pouvoirs à certaines personnes pour gérer la colonie⁴ ».

Le débat prend également sur les réseaux sociaux où les arguments s'échangent notamment via des groupes Facebook. Les groupes de défense des statues y sont toutefois plus nombreux que les groupes de « déboulonnage ». Si leurs présentations officielles font systématiquement référence à la « défense du patrimoine » et au « respect de l'Histoire », les propos qui s'y échangent ressortent fréquemment d'un tout autre registre. Prenons l'exemple du groupe public « Conservons et défendons nos statues et monuments historiques⁵ ». On y trouve de nombreux discours de nostalgie coloniale, héroïsant les colons belges ou dépeignant leurs souffrances à l'indépendance : « Il n'y a aucun respect pour les Belges qui sont allés en Afrique et encore moins pour ceux qui y ont souffert ou perdu la vie », « les seules mains coupées que j'ai vues ce sont celles d'une petite fille assassinée par les milices à l'indépendance ». D'autres discours font la part belle aux clichés sur l'histoire coloniale : « nous avons apporté l'éducation », « ils auraient préféré quoi ? Aller dans la brousse plutôt que de recevoir une éducation ? », « s'ils ont des routes, c'est grâce aux Belges ». Enfin, une troisième catégorie relève de la pure rhétorique raciste, avec des messages utilisant le « parler petit nègre » (« toi y en a pas savoir écrire et toi y en a vouloir réécrire l'histoire »), accusant les Belgo-Congolais-e-s des pires tares (« ils ont laissé leur pays s'effondrer et viennent profiter des allocations en Belgique », « dégrader c'est tout ce qu'ils savent faire, Kinshasa est une poubelle géante, bientôt Bruxelles le sera aussi

1 | Ringelheim S., « Dégradations de bustes de souverains : des bourgmestres demandent un débat national », site de BX1, 12 juin 2020, <https://bit.ly/2VxG7nL>.

2 | Dépêche Belga, « Une statue de Léopold II dégradée au Musée de l'Afrique à Tervuren », site de la RTBF, 4 juin 2020, <https://bit.ly/2YKAIRp>.

3 | <https://bit.ly/38oWfwn>.

4 | <https://bit.ly/2VI5wuU>.

5 | <https://cutt.ly/ooC3vof>.

à cause d'eux. Qu'ils retournent dans leur pays ! »). On trouve également sur ces groupes des messages appelant au vote d'extrême droite (« la seule solution est le vote Vlaams Belang »).

Les partis politiques se sont également emparés de la question. Globalement, le retrait généralisé des symboles coloniaux ne semble pas à l'ordre du jour, sauf en ce qui concerne le PTB. Les positions divergent néanmoins sur une série de points⁶. Les écologistes réclament une réappropriation plus collective de l'espace public, notamment par la contextualisation claire des symboles concernés et l'érection de monuments en l'honneur de personnalités qui ont lutté contre la colonisation et la discrimination. Les socialistes insistent pour leur part sur l'importance de mener un travail de mémoire — une résolution a été adoptée en ce sens par le Parlement bruxellois — et sur la nécessité d'expliquer pourquoi elles sont maintenues dans l'espace public. Les libéraux prônent, pour leur part, la préservation du patrimoine et du passé, qu'il faut néanmoins contextualiser à l'aide de plaques explicatives. Les humanistes mettent en évidence le mal-être d'une partie de la population qui se sent discriminée face à ces symboles. Pour autant, il est affirmé que l'Histoire ne doit pas être effacée, mais assumée en recourant à la contextualisation de ces symboles. Défi tient le même discours, mais propose par ailleurs de créer un mémorial dédié à la colonisation. Le PTB enfin prône le retrait et le placement des statues de Léopold II dans des musées où la violence du système colonial belge pourra être contextualisée.

La grande histoire, par le petit bout de la lorgnette

À ce point, il nous semble intéressant de revenir sur l'argument du lien entre retrait des symboles coloniaux et occultation de l'Histoire. À suivre cet argument, il s'agirait de nier des faits historiques qui se sont objectivement produits, de cacher la vérité historique en somme. Or considérer que ces statues représentent l'Histoire, c'est la réduire à son expression la plus figée et simplificatrice. Mais l'attachement au récit simpliste de la colonisation que ces statues incarnent semble pour de nombreux intervenants un moyen d'exorciser un supposé déclin civilisationnel⁷. On peut toutefois douter que l'Histoire, en tant que démarche de construction scientifique, se limite à l'érection de quelques morceaux de pierre ou de métal posés dans l'espace public et à la mise en avant de quelques symboles destinés à l'édification des masses. La méconnaissance du travail spécifique des historien·ne·s ne semble d'ailleurs pas se limiter à ce seul point, comme en témoigne une récente carte blanche des universitaires Amandine Lauro et Benoît Henriet : ils soulignent la méconnaissance généralisée du public du travail des historiens concernant le passé colonial belgo-congolais qui est bien plus avancé qu'on ne le croit. « Il est interpellant pour nous de voir la classe politique appeler au débat et au “dévoilement” sur des épisodes de cette histoire qui font depuis longtemps consensus parmi une majorité d'historien·ne·s⁸. »

La question qui nous semble pertinente n'est donc pas celle de la sauvegarde de nos connaissances sur le passé, mais davantage celle de la vision de l'Histoire que les pouvoirs publics souhaitent

6 | Leclercq V., « Décolonisation : les politiques bruxelloises prennent position face au passé colonial », site de BX1, 24 juin 2020, <https://bit.ly/2NS4x74>.

7 | Berliner D., *Perdre sa culture*, Zones sensibles, Bruxelles, 2018.

8 | Lauro A. et Henriet B., « Dix idées reçues sur la colonisation belge », Carte blanche, *Le Soir*, 8 mars 2019.

promouvoir à travers les symboles qui occupent l'espace public. C'est ce point de vue qui permettrait, selon nous, de mieux comprendre l'intensité des polémiques autour de ces questions et d'éclaircir ainsi les enjeux sous-jacents.

En effet, et à l'évidence, ces statues ne représentent pas uniquement des morceaux de pierre ou de métal à l'esthétique plus ou moins réussie, destinés seulement à embellir l'espace public ou à garder le souvenir d'événements lointains. Leur présence manifeste — certes de manière implicite et parfois subliminale, ce qui rend l'analyse d'autant plus difficile — la volonté de légitimer un certain regard sur le passé et, par ricochet, sur le présent. Le passé étant par définition révolu et ne pouvant être changé, c'est du côté de ses effets potentiels sur le présent et l'avenir qu'il nous semble plus intéressant de pointer le regard. Or, ériger sur la place publique une statue à l'effigie de certains personnages historiques plutôt que d'autres n'est pas un acte neutre de ce point de vue.

Si Léopold II, et bien d'autres personnages cruciaux pour la réalisation de la colonisation belge du Congo (Émile Storms, Henry Stanley, Ernest Cambier, Théophile Wahis, etc.⁹) sont mis à l'honneur dans l'espace public sous diverses formes, rien de tel n'a été fait à l'époque pour celles et ceux (Belges ou Congolais-es) qui y ont résisté ou s'y sont opposé-es. De manière générale, c'est même l'ensemble des Congolais-es qui ont fait l'objet d'une relative invisibilisation durant la période coloniale¹⁰. Ces choix révèlent ainsi en filigrane le type de vision historique que les autorités

de l'époque cherchaient à véhiculer, et qu'une abondante propagande coloniale tend à confirmer¹¹: légitimation et même glorification de la colonisation, d'une part, occultation de la violence qu'elle a générée et de l'opposition qu'elle a rencontrée, d'autre part.

Il faut insister sur un point : si la Belgique, et singulièrement Bruxelles, compte un nombre très important de statues à la gloire des colonisateurs et de Léopold II, c'est parce que les autorités et de nombreuses entreprises privées qui bénéficiaient directement de la colonisation se sont lancées dans une véritable campagne de propagande visant à convaincre la population du bienfondé de « l'entreprise coloniale », alors que l'opinion y était plutôt rétive et on sait en particulier qu'à sa mort, Léopold II était loin d'être populaire. Le tournant du XIX^e siècle et du XX^e siècle a été l'occasion d'une véritable statuomanie à la belge, les monuments érigés tournant autour de trois thématiques. La première étant « la gloire de l'empire », qu'incarnent assez bien les statues de Léopold II : il s'agissait de donner l'impression que la Belgique était une véritable puissance internationale et d'inspirer un sentiment d'appartenance à « l'empire belge » dans la population. La seconde étant le récit libérateur et civilisateur : la colonisation a été légitimée par la « lutte contre l'esclavage » et les statues des militaires, auteurs pour certains de véritables massacres, servent précisément à appuyer ce récit. La troisième étant celle de l'exotisme, qui transparait d'une série de motifs caractéristiques du style colonial, avec les animaux, les fruits, etc. Il y a un lien entre ces statues et le zoo humain de Tervueren en 1897

9 | Pour un aperçu de ces symboles dans l'espace public bruxellois, voir Jacobs T., « Empreintes du Congo belge dans l'espace public bruxellois », *Bruxelles en mouvement*, n° 297, 2018, p. 13-16, <https://bit.ly/2AtOedG>.

10 | Jacquemin J.-P., « Les Congolais dans la Belgique "impériale" », dans Bancel N. et al. (Eds), *Zoos humains. Au temps des exhibitions humaines*, Paris, La découverte, 2004, p. 253-258.

11 | Stanard M. G., « Apprendre à aimer un fantôme : propagande pro-impériale, mémoire de Léopold II et culture coloniale en Belgique (1880-1960) », dans Lorin A. et Taraud C. (Eds), *Nouvelle histoire des colonisations européennes (XIX^e-XX^e siècles)*. Sociétés, cultures, politiques, Paris, Presses universitaires de France, 2013, p. 53-64.

où l'on a exposé des Congolais forcés à rester dans « le village nègre » par les militaires qui les encadraient : il s'agit de montrer des « étrangetés » servant à la fois à divertir le public et, simultanément, à inculquer le caractère inférieur des modes de vie des Congolais.

Un lourd passé qui hante toujours nos sociétés

De nos jours, la question se pose en d'autres termes, car il n'est plus question de l'édification dans l'espace public de nouveaux symboles glorifiant la colonisation ; de ce point de vue d'ailleurs, l'inauguration du square Lumumba à Bruxelles en 2018, si elle reste un geste isolé pour le moment, n'en marque pas moins une rupture. En revanche, le maintien de la plupart des symboles coloniaux¹² implique, lui aussi, des choix qui ne sont pas neutres. Mais quelle signification peuvent encore véhiculer en 2020 ces symboles d'un passé devenu relativement lointain ? On peut en proposer de très nombreuses, mais nous pensons qu'elles doivent intégrer deux éléments contextuels qui nous semblent inévitables : d'abord, la nature des relations qu'entretiennent la Belgique et la République démocratique du Congo (RDC) désormais indépendante (et de manière générale, les relations entre les anciennes puissances colonisatrices et les territoires qu'elles occupaient) ; ensuite, la place qu'occupent désormais les Belgo-Congolais(es (et les Afro-descendant·e·s de manière générale) au sein de la société belge¹³.

Les relations étatiques belgo-congolaises sont marquées par une profonde asymétrie, la Belgique exerçant toujours une influence, plus ou moins intense selon les périodes, en matière politique

et économique sur son ancienne colonie. On peut, par exemple, noter la présence, certes déclinante depuis l'indépendance, mais toujours importante, d'industriels belges qui pèsent d'un poids certain dans l'économie congolaise¹⁴. Si des entreprises congolaises investissent également en Belgique, leur poids relatif dans l'économie belge est néanmoins sans commune mesure. Sur le plan politique, la disproportion est apparue avec le plus grand éclat à la fin des années 2000, lorsqu'un ancien ministre belge des Affaires étrangères a déclaré au gouvernement congolais que « les 200 millions de dollars que nous vous donnons au titre de l'aide nous donnent un "droit de regard moral" sur votre politique¹⁵ », exigeant dans la foulée que le gouvernement soit remanié tout en étant tenu informé au préalable des changements opérés. Certes ces propos, très explicites quant aux enjeux autour de l'aide au développement qu'apporte la Belgique au Congo, émanent d'une personnalité politique clivante ; ils ont d'ailleurs suscité des critiques au sein de la classe politique belge, surtout francophone, y compris au sein de la majorité de l'époque. Mais ils reflètent en des termes très crus des rapports de domination, voire de pré-dation, que divers acteurs tant privés¹⁶ que publics¹⁷ exercent à l'encontre de la RDC. D'ailleurs, oserait-on seulement

14 | Réinventer les relations belgo-congolaises. Une ambition des nouvelles générations. Rapport à la fondation Roi Baudouin, juin 2014, <https://bit.ly/2VG2MhK>.

15 | Braeckman C., « Le "droit de regard moral" des Belges est récusé », *Le carnet de Colette Braeckman*, 25 mai 2008 : <https://bit.ly/3eRy5x8>.

16 | La question des ressources minières des provinces orientales du Kivu en est une illustration, voir Vivien R., Mukendi L., Nzuzi V. et Dye A., « La guerre à l'Est de la République démocratique du Congo est une guerre économique internationale », *Les autres voix de la planète*, n° 41, p. 5-7, <https://bit.ly/31K4LW9>.

17 | La dette constitue, par exemple, pour le FMI un puissant levier politique envers la République démocratique du Congo, voir Nzuzi V., Mukendi L. et Péroches A. « Le poids de la dette en RDC », site du CADTM, 30 août 2019, <https://bit.ly/2C0fRvj>.

12 | Le transfert vers le musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren du buste du général Storms situé à Ixelles fait figure d'exception.

13 | Cf. le dossier « Hantise (dé)coloniale », *La Revue nouvelle*, n° 1/2018, <https://cutt.ly/XoVaQrR>.

imaginer des personnalités politiques congolaises apporter une aide à leurs homologues belges pour dénouer les nombreuses crises de formation du gouvernement fédéral que l'on a connues ?

Quant à la place qu'occupent les Belgo-Congolais-es dans la société belge, elle se caractérise par de fortes inégalités et une relative marginalisation sociale. Mais contrairement à d'autres groupes marginalisés, les Afro-descendant·e·s présentent la particularité d'avoir un niveau d'éducation moyen supérieur à la moyenne nationale (60 % sont en possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur) alors même que leur taux de chômage est quatre fois supérieur à la moyenne belge¹⁸.

En gardant à l'esprit ces deux éléments contextuels, retirer les symboles de la colonisation de l'espace public ou même simplement se poser sérieusement la question de l'opportunité de leur maintien revient sans doute à reconnaître tacitement l'existence d'un lien entre ce passé colonial et l'état actuel des choses. Il implique d'envisager la possibilité même d'un décalage entre les valeurs démocratiques et de droits humains que nous proclamons, et la réalité politique et sociale d'une société inégalitaire. Laisser ces reliques en place permet d'éviter de remuer un passé peu glorieux et d'éviter la confrontation aux thèses qui soutiennent que les inégalités et les discriminations racistes sont structurelles et qu'elles s'ancrent profondément dans l'Histoire de notre pays. Finalement, le débat actuel montre sans équivoque qu'il existe bel et bien une certaine continuité, par-delà les évolutions qui n'ont pas manqué de se produire, dans les rapports de domination passés et présents. Que le meurtre de George Floyd aux

États-Unis ait ravivé les tensions et débats autour de la colonisation n'est-il pas une illustration d'ailleurs ?

En ce sens, donner du crédit aux demandes de retrait des symboles coloniaux implique sans doute d'amorcer un engrenage, la reconnaissance des abus du passé étant susceptible d'entraîner un débat plus large sur les transformations que la société devrait opérer pour être plus conforme aux valeurs qu'elle se donne. Considérer ces demandes permet sans doute d'encourager et renforcer les revendications pour une société égalitaire débarrassée de tout racisme envers les uns, et donc de tout privilège au bénéfice des autres... N'est-ce pas finalement ce qui fait peur à celles et ceux qui s'opposent à l'idée même d'envisager le retrait des symboles coloniaux dans l'espace public ?

Bien entendu, les symboles historiques qui font référence à des régimes politiques violents et dominateurs ne manquent pas. Mais songerait-on, par exemple, à démanteler des statues de la Grèce antique parce qu'elles glorifieraient un régime où l'esclavage était un pilier du système politique et social ? Sans doute que non, car les descendant·e·s d'esclaves de la Grèce antique, pour peu qu'il·elle·s soient identifiables aujourd'hui, ne forment pas un groupe systématiquement stigmatisé et discriminé dont l'image dépréciative se serait construite à partir de la perpétuation des représentations en cours à l'époque antique.

Dans ce débat, un questionnement est apparu à la suite de la contribution d'historiens français : « n'y aurait-il pas tout de même une forme d'anachronisme à juger les actes du passé à l'aune des valeurs actuelles ? ». Cela revient à se poser la question suivante : la colonisation ne revêtait-elle pas à l'époque un caractère de normalité dans une

18 | Zoom. *Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais*. Fondation Roi Baudouin, novembre 2017, <https://bit.ly/3inNnfE>.

Europe où de très nombreuses nations s'y sont adonnées ? Ce serait cependant oublier que les valeurs de droits humains ne sont pas des créations récentes sorties de nulle part et sans histoire. Dès la fin du XVIII^e siècle, les révolutions françaises et américaines ont proclamé que tous les hommes naissent libres et égaux en droit. Comme nous l'avons évoqué, la propagande coloniale elle-même ne semblait pas en ignorer l'existence ; l'entreprise coloniale n'était pas présentée telle qu'elle se produisait réellement, avec son lot de violence et de coercition, mais plutôt sous les oripeaux d'une mission civilisatrice. Si la « normalité » des valeurs de l'époque coloniale était celle de la domination et de la soumission par la violence, pourquoi les autorités cherchaient-elles alors à cacher la réalité des exactions commises en déployant tout un attirail de discours sur les vertus libératrices et modernisatrices de la colonisation ?

Conclusion

Alors faut-il ou non déboulonner les statues ? Le débat ne peut évidemment se limiter à une formule toute faite. Les enjeux dépassent ces seuls vestiges du passé, ce sont aussi les rapports que notre société entretient avec la RDC et les Belgo-Congolais-es qui sont en jeu. Mais refuser pour autant d'entendre la question et d'en envisager la possibilité reviendrait à nier la nécessité de penser et lutter contre les rapports sociaux de domination¹⁹. Or réfléchir à la configuration de l'espace public, notamment à travers les symboles qui s'y donnent à voir au regard de tout·e·s, constitue un terrain propice pour aborder la question. Il constitue aussi une excellente occasion de penser l'espace public comme bien commun, qui ne serait donc plus la propriété symbolique exclusive des un·e·s au détriment des autres²⁰, mais dont l'élaboration implique que soient mises à égalité toutes les composantes de la société.

19 | Robert M.-T., « Décoloniser l'espace public pour lutter contre le racisme », Carte blanche, *Le Soir*, 2 novembre 2018.

20 | Près de trois-quart des Afro-descendant·e·s en Belgique estiment, en effet, que la question coloniale est trop absente du débat public, voir *Zoom. Des citoyens aux racines africaines...*, op. cit.